



Performances 2013 :

La France Mutualiste propose des rendements
toujours aussi compétitifs

- Dans un contexte financier instable, l'**Épargne Mutualiste** tient son cap et ses performances, les contrats d'assurance-vie de La France Mutualiste font partie des contrats d'assurance-vie en euros les plus **attractifs** et **performants** dans la durée.
- Ces **taux compétitifs** témoignent de la **rigueur financière** et de la **qualité de gestion** de la Mutuelle.

Les contrats :

Actépargne2 : 3,22%¹

Un contrat d'assurance-vie multisupport accessible à tous les publics, à versements et retraits libre, propose, pour 2013, un taux de rendement pour son fonds en euros de : 3,22%¹.

Rentépargne : 3,22%¹

Un contrat d'assurance-vie monosupport accessible à tous, à versements et retraits libres, enregistré, pour 2013, un taux de rendement pour son fonds en euros de : 3,22%¹.

Livret Jeun' Avenir : 3,22%¹

Contrat d'assurance-vie multisupport réservé aux jeunes jusqu'à 28 ans révolus lors de la souscription, le Livret Jeun'Avenir peut être conservé aussi longtemps que l'adhérent le souhaite. Sans aucuns frais sur versement, il bénéficie de la fiscalité avantageuse de l'assurance-vie. Un contrat qui allie simplicité et sécurité, pour les investissements sur le fonds en euros, avec un taux de rendement en 2013 de : 3,22%¹.

Livret RM : 3,22%¹

Contrat d'assurance-vie multisupport souple, le Livret RM peut être souscrit par les actifs âgés de 35 à 59 ans. Il propose une autre façon d'épargner pour la retraite avec une épargne qui reste disponible, un taux de conversion en rente garanti, une garantie plancher en cas de décès et un fonds en unités de compte à dimension ISR (investissement socialement responsable).

Il affiche, pour son fonds en euros, un taux de rendement pour 2013 de : 3,22%¹.

Confort Obsèques : 3,22 %¹

Ce contrat de prévoyance permet de financer et d'organiser ses obsèques avec une formule «capital» et une formule «prestations». Taux de rendement : 3,22 %¹.

Retraite Mutualiste du Combattant : 3,65%²

Le taux de rendement de la RMC s'établit à 3,65%² pour les rentes constituées ou en cours de constitution. Le capital réservé transmissible au décès a été revalorisé de 0,10%.

La RMC pour les Combattants d'hier et d'aujourd'hui est une retraite par capitalisation qui peut être perçue dès l'âge de 50 ans. Elle est accordée au titre du droit à réparation pour les Combattants (détenteurs d'une Carte du Combattant ou d'un Titre de Reconnaissance de la Nation) et les Victimes de Guerre (à titre militaire). Elle permet de se constituer, avec l'aide de l'État, un complément de retraite non imposable servi à vie et de transmettre un capital, dans les conditions avantageuses de l'assurance-vie, à la personne de son choix. Ses avantages sont exceptionnels :

- versements intégralement déductibles du revenu net imposable³,
- rente exonérée d'impôts et de prélèvements sociaux³,
- majoration³ et revalorisation de la rente par l'État.

La France Mutualiste, spécialiste de l'épargne et de la retraite

La France Mutualiste, **mutuelle nationale d'épargne et de retraite**, propose des solutions performantes pour la préparation de la retraite, la valorisation de l'épargne et la transmission du patrimoine. Elle accompagne également, depuis plus de 85 ans, les combattants d'hier et d'aujourd'hui en distribuant la Retraite Mutualiste du Combattant.

Chacun peut bénéficier de l'expertise, du savoir-faire, du sens du conseil et de la sécurité de la mutuelle. Avec l'Épargne Mutualiste, La France Mutualiste propose une autre façon d'épargner, au sein d'une mutuelle respectueuse de valeurs humaines et sociales. La mutuelle gère l'épargne de ses adhérents au plus près de leurs intérêts, et dans un esprit mutualiste, sans actionnaires à rémunérer. Forte de la confiance de ses adhérents, elle bénéficie d'une forte dynamique de souscriptions et de versements.

Depuis juillet 2013, La France Mutualiste aux côtés d'Harmonie Mutuelle, de la mutuelle Mare-Gaillard et Harmonie Fonction Publique est membre fondateur de l'**UMG Groupe Harmonie**, première Union Mutualiste de Groupe entre des mutuelles santé et une mutuelle d'épargne.

Toute l'actualité de La France Mutualiste : www.la-france-mutualiste.fr

¹ Brut de prélèvements sociaux et net de frais de gestion de contrat.

² Net de frais de gestion

³ Dans le cadre de la constitution d'une rente annuelle ne dépassant pas le plafond majorable fixé par l'État (1741 € en 2013).

Les performances du passé ne préjugent pas des résultats futurs.

Contact presse :

Gildas GAUTIER, 01 72 75 76 49 / g.gautier@la-france-mutualiste.fr

Twitter : @FranceMutualist